

Emballage et étiquetage

Emballage

Les expéditeurs doivent être conscients de plusieurs problèmes potentiels lors de l'emballage des cargaisons pour toute forme de transport :

- Casse.
- Humidité.
- Vol.
- Poids excessif.
- Détérioration/péremption.
- Articles sensibles à la température.

Tous les emballages doivent répondre aux besoins de l'article expédié, du destinataire, de la durée du transport et du mode d'expédition. L'emballage doit :

- Respecter les règles d'expédition.
- Garantir une manutention appropriée.
- Dissimuler l'identité du contenu (le cas échéant).
- Aider les destinataires à identifier les expéditions.
- Assurer le respect des normes environnementales et de sécurité.

Non seulement la cargaison doit être emballée de manière adéquate, mais des instructions doivent être données à toutes les parties qui manutentionnent la cargaison à un moment donné de l'opération afin de garantir une livraison sûre.

Types d'emballage et termes

- **Emballage extérieur/emballage extérieur** - Enveloppe la plus extérieure qui contient le contenu ou en empêche la sortie accidentelle.
- **Suremballage/suremballage** - Articles qui sont emballés dans plus d'une couche ou enveloppe. Exemple : une boîte dans une boîte, ou plusieurs sacs dans un carton plus grand. Le suremballage est fréquent dans la manipulation des [marchandises dangereuses](#).
- **Unité de manutention** - Unité la plus petite de manutention de la cargaison, généralement au niveau de la boîte ou du carton.
- **Unité de comptabilisation** - Unité d'inventaire de plus bas niveau qui est suivie et comptabilisée.
- **Unité d'expédition** - Unité la plus petite à laquelle la cargaison est manutentionnée pour l'expédition : peut être la même que l'unité de manutention, ou peut être comptabilisée au niveau de la palette/du dispositif de chargement unitaire.
- **Types d'emballage courants** :
 - Balle/ballot
 - Carton/boîte
 - Rouleau
 - Palette
 - Lot/kit
 - Caisse
 - Baril
 - Sac
 - En vrac/en gros/unité individuelle

Étiquetage

L'étiquetage pour le transport est un aspect important. Sachant que les marchandises sont souvent fractionnées ou expédiées en vrac, les expéditeurs doivent marquer les cartons de manière adéquate pour faciliter le suivi de la cargaison, en particulier pour les marchandises transportées par voie aérienne. Les courtiers en assurances ont également le droit de rejeter une demande d'indemnisation des dommages causés aux marchandises en raison d'un emballage et d'un marquage inadéquats pour le mode de transport choisi. Il est fortement conseillé que toutes les marchandises destinées au transport aérien soient étiquetées au niveau du carton ou de l'unité de manutention, et qu'elles comportent une partie, voire la totalité des données correspondantes :

- Expéditeur.
- Logo de l'organisme.
- Destination prévue.
- Articles dans le colis (si nécessaire).
- Numéro de la liste de colisage/numéro d'envoi.
- Poids et mesures du colis.
- Contenu du colis (s'il est pertinent de l'indiquer à l'extérieur sans crainte de vol).
- « Colis numéroté 1 sur X ».
- Exigences particulières en matière de manutention (contrôle de la température, fragilité, etc.).
- [Marchandises dangereuses](#) contenues à l'intérieur.

Des colis correctement étiquetés permettent de réduire les pertes pendant le transit. Les services professionnels d'expédition de marchandises tendent à être extrêmement efficaces pour maintenir ensemble des envois volumineux tout au long d'un déplacement aérien. En fonction de l'accord passé avec le transitaire, des envois volumineux peuvent être divisés en plusieurs expéditions plus petites, qui seront reconsolidées avant la livraison. Dans des situations d'urgence, cependant, les déplacements peuvent être chaotiques et les cargaisons souvent retardées ou perdues. Plus les marchandises de secours sont visibles et facilement reconnaissables, plus elles ont de chances d'atteindre leur destination finale.

[L'Organisation internationale de normalisation \(ISO\)](#) a conçu des symboles graphiques qui sont placés sur les unités d'emballage pour indiquer aux manutentionnaires comment manipuler la cargaison. Ces symboles sont utilisés dans le monde entier et constituent un langage commun compris par tous.

Toute cargaison contenant des marchandises dangereuses et emballée pour le transport doit être correctement étiquetée conformément à la norme équivalente du mode d'expédition. Des informations sur l'étiquetage correct des marchandises dangereuses figurent dans la [section du présent guide consacrée aux marchandises dangereuses](#).